



Nombre de conseillers en exercice : 33  
Votants : 32  
Abstentions :  
Pour : 32  
Contre :

Département de Loire-Atlantique

Ville de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 26 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt trois, le 26 juin à 19 h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 20 juin, s'est réuni salle Édith Piaf à Capellia, sous la présidence de Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire.

**Étaient présents :**

Fabrice ROUSSEL  
Katell ANDROMAQUE  
Jean-Noël LEBOSSE  
Noëlle CORNO  
Laurent GODET  
Muriel DINTHEER  
Philippe LE DUAULT  
Laurent BREZAC  
Laurence RANNOU  
Viviane CAPITAINE  
Frédéric CHATELLIER  
Claude LEFORT  
Denis BRIANT  
Jean-Pierre GUYONNAUD

Anne OLIVIER  
Eric NOZAY  
Nathalie LEBLANC  
Marc FLEURY  
Sylvie LAJEANNE  
Isabelle LE HEIN  
Martin MOTTET  
Charlotte PERCHER  
Erwan BOUVAIS  
Annie LE GAL LA SALLE  
Christophe BOUVIER-BRAULT  
Christian GUILLEMINEAU  
Bénédicte de LANTIVY  
Sébastien ROUSSEL

formant la majorité des membres en exercice.

**Étaient absents excusés :**

Camille BRANCHEREAU, Linda DION, Oscar NAVARRO, Myriam BASOSILA M'BEWA

**Était absent :** Philippe RODRIGUES

**Avait donné procuration**, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Camille BRANCHEREAU à Katell ANDROMAQUE, Linda DION à Laurent BREZAC, Oscar NAVARRO à Denis BRIANT, Myriam BASOSILA M'BEWA à Erwan BOUVAIS

**Christophe BOUVIER-BRAULT a été élu Secrétaire de Séance.**

**FONDS VERT 2023 – dossier n°1 - Rénovation énergétique multiaccueil La Capucine**
**DL\_2023\_06\_28**

Madame CORNO expose :

La Loi de Finances Initiale pour 2023 a instauré un fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoire, aussi appelé « Fonds vert », doté de 2 milliards de crédits d'engagement. L'objectif de ce fonds est d'accompagner les Collectivités Territoriales dans leurs projets de transition écologique.

Les projets visés par ce fonds vert sont les suivants :

- **Performance environnementale** : rénovation énergétique des bâtiments locaux, soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets, renouvellement de l'éclairage public
- **Adaptation des territoires au changement climatique** : prévention des inondations, adaptation aux risques émergents en montagne, prévention des risques cycloniques, prévention des risques d'incendie de forêts, adaptation au recul du trait de côte, renaturation des villes
- **Amélioration du cadre de vie** : appui à la mise en place des ZFE-m, recyclage des friches (sobriété urbanistique), accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030, soutien au développement du covoiturage...

La Préfecture a fait parvenir, en février 2023, la circulaire de cadrage.

Dans le cadre des priorités fixées par l'État pour les projets éligibles au Fonds Vert et plus particulièrement au titre de la performance environnementale, la Ville souhaite déposer un dossier de demande de subvention pour l'opération de rénovation énergétique du Multiaccueil La Capucine, pour un coût d'opération de 50 000 € HT (dossier technique n°11743518 ouvert sur la plateforme de la Préfecture).

Cette opération est programmée dans le cadre du Budget 2023.

Le plan de financement ci-dessous fait ressortir les coûts hors taxes.

Rénovation énergétique du multiaccueil petite enfance La Capucine	Dépenses (coût TTC)	Recettes
Fourniture et pose des nouvelles menuiseries extérieures calorifugées (fenêtres et portes-fenêtres)	50 000 €	
<b>Montant Total HT</b>	<b>50 000 €</b>	
FONDS VERT 30% des travaux HT)		15 000 €
Autofinancement		35 000 €
<b>TOTAL coût d'opération HT</b>	<b>50 000,00 € HT</b>	<b>50 000,00 € HT</b>
<b>TOTAL coût d'opération TTC</b>	<b>60 000,00 € HT</b>	

**Vu l'avis de la Commission Ressources en date du 12 juin 2023 ;**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :**

- 1. DE SOLLICITER** auprès de l'Etat une subvention au titre du **Fonds Vert 2023** pour le dossier présenté ci-dessus ;
- 2. D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire d'exécution de la présente délibération.

**Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,  
**Le secrétaire de séance,**

  
**CHRISTOPHE BOUVIER-BRAULT**

Pour extrait certifié conforme,  
**Monsieur le Maire,**

  
**FABRICE ROUSSEL**